



RCS : NIORT
Code greffe : 7901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NIORT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00565
Numéro SIREN : 799 049 689
Nom ou dénomination : 2 L E

Ce dépôt a été enregistré le 08/09/2017 sous le numéro de dépôt 3978

2LE



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/12/16 Durée 12 mois			Clôture au 31/12/15 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	2 984 309	152 188	2 832 121	2 528 640
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	52 188	52 188		
FRAIS D'ETABLISSEMENT	52 188	52 188		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	2 932 121	100 000	2 832 121	2 528 640
PARTICIPATIONS	2 789 130	100 000	2 689 130	2 429 130
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	142 991		142 991	99 510
ACTIF CIRCULANT	103 942		103 942	111 838
CREANCES DIVERSES (3)	65 899		65 899	85 122
DISPONIBILITES	36 920		36 920	25 614
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	1 122		1 122	1 101
TOTAL GENERAL	3 088 251	152 188	2 936 063	2 640 478

Pour copie certifiée conforme

SAS 2LE
Capital 10 000 Euros - RC NIORT 799 049 689
Route des Ecoles
79220 SAINTE OUENNE

(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/12/16 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/15 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	875 450	430 272
CAPITAL	10 000	10 000
RESERVES	332 949	132 949
RESERVE LEGALE	1 000	1 000
AUTRES RESERVES	331 949	131 949
REPORT A NOUVEAU	71 431	
RESULTAT DE L'EXERCICE	437 352	271 431
PROVISIONS REGLEMENTEES	23 717	15 891
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>875 450</i>	<i>430 272</i>
DETTES (1)	2 060 612	2 210 206
DETTES FINANCIERES (2)	1 979 972	2 203 309
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	1 975 784	2 117 602
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	4 188	85 707
DETTES D'EXPLOITATION	6 001	6 896
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	6 001	6 896
DETTES DIVERSES	74 639	
ETAT : IMPOTS SUR LES BENEFICES	74 639	
TOTAL GENERAL	2 936 063	2 640 478
(1) Dont à plus d'un an	1 811 290	1 955 844
Dont à moins d'un an	249 322	254 362
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/12/16 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/15 Durée 12 mois
CHARGES D'EXPLOITATION	9 479	25 884
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	9 479	8 603
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		(115)
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS		17 396
RESULTAT D'EXPLOITATION	(9 479)	(25 884)
PRODUITS FINANCIERS	460 000	310 044
PARTICIPATIONS	200 000	200 000
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS		44
REPRISES SUR PROVISIONS	260 000	110 000
CHARGES FINANCIERES	15 665	24 187
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	15 665	24 187
RESULTAT FINANCIER	444 334	285 856
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	434 854	259 972
CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 826	7 826
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	7 826	7 826
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(7 826)	(7 826)
IMPOTS SUR LES BENEFICES	(10 324)	(19 285)
<i>Total des produits</i>	460 000	310 044
<i>Total des charges</i>	22 647	38 612
BENEFICE NET COMPTABLE	437 352	271 431
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées	200 000	200 044

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Il est rappelé que suite à l'acquisition des titres de participation de la société BONNEAU ET SES FILS en décembre 2013 et une distribution exceptionnelle de dividendes de BONNEAU ET SES FILS d'un montant de 600 k€, une provision pour dépréciation des titres BONNEAU ET SES FILS avait été constituée pour un montant de 600 k€.

Cette provision a été reprise en partie à hauteur de la variation des capitaux propres de BONNEAU ET SES FILS, soit 260 k€ sur l'exercice.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Il s'agit de frais d'établissement qui ont été amortis sur 3 ans.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat incluant les honoraires et les frais d'actes. Les frais d'acquisition font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 10 000 actions de 1 euro.

Fonds commercial **Néant**

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	52 188			52 188
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières - titres	2 789 130			2 789 130
Immobilisations financières - créances	99 510	43 481		142 991
	2 940 828	43 481		2 984 309

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	52 188			52 188
Immobilisations corporelles				
	52 188	(*)		52 188

(*) Dont dotation : . linéaire
 . dégressive
 . exceptionnelle

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	15 891	7 826		23 717
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Dépréciations de l'actif immobilisé	360 000		260 000	100 000
Dépréciations de l'actif circulant				
	375 891	7 826 (*)	260 000 (*)	123 717

(*) Dont : . exploitation
 . financier 260 000
 . exceptionnel 7 826

Biens pris en crédit-bail **Néant**

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	142 991		142 991
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation			
Créances diverses	65 900	65 900	
Charges constatées d'avance	1 123	1 123	
	210 013	67 022	142 991

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CING ANS	A PLUS DE CING ANS
Concours bancaires courants (*)	19 940	19 940		
Emprunts bancaires (1)	1 955 844	144 553	528 322	1 282 968
Emprunts & dettes financières divers (2)	4 188	4 188		
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	6 001	6 001		
Dettes diverses	74 639	74 639		
Produits constatés d'avance				
	2 060 613	249 322	528 322	1 282 968

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				19 940
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice				-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice				143 852
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				4 188

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer et les charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement Néant

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires Néant

Ventilation de l'effectif moyen Néant

Rémunérations des dirigeants

Aucune rémunération n'est allouée aux mandataires sociaux.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Amortissements dérogatoires sur frais d'acquisition titres BONNEAU ET FILS	7 826	-

Intégration fiscale

Le groupe fiscal est composé de la société avec sa filiales BONNEAU ET SES FILS

La société mère conserve l'économie d'impôt générée par le déficit d'une filiale jusqu'au retour à une situation bénéficiaire ; elle comptabilise un produit puis une charge.

Une provision pour impôt est constituée lorsque le risque de restitution apparaît probable.

Le produit d'impôt sur les sociétés est comptabilisé en diminution du poste "Impôt sur les bénéfices".

Le produit d'impôt sur les sociétés se décompose ainsi :

- déficit de la société mère imputé sur le bénéfice d'ensemble	-10 324
--	---------

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	-7 715
- Impôt concernant le résultat exceptionnel	-2 609
	-10 324

Situation fiscale latente

La société dispose d'un déficit fiscal reportable de 89 € antérieur à l'intégration fiscale.

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement des titres de la SAS BONNEAU ET SES FILS).

Engagements financiers

Néant

Entreprises liées

SAS BONNEAU ET SES FILS

Participations	2 789 130
Créances rattachées à des participations	142 991
Prêts	-
Créances d'exploitations diverses	65 682
Emprunts et dettes financières divers	-
Produits de participation	200 000
Autres produits financiers	-
Charges financières	-

S.A.S BONNEAU ET SES FILS
20 ROUTE DES ECOLES
79220 SAINTE OUVENNE
R.C.S NIORT 026 880 021

Filiales & participations à plus de 50 %

Capital	192 000
Capitaux propres autres que le capital	1 945 502
Quote-part du capital détenu	100 %
Valeur brute des titres détenus	2 789 130
Valeur nette des titres détenus	2 689 130
Prêts et avances consentis	142 991
Cautions & avals donnés	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	6 069 926
Résultat du dernier exercice clos	480 160
Dividendes encaissés	200 000

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

Société 2 L E

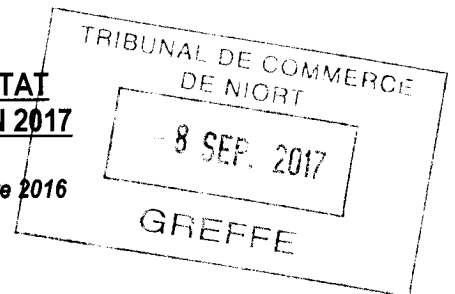
Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 10.000,00 euros

Siège social : Route des Ecoles – 79220 SAINTE OUENNE

799 049 689 – RCS NIORT

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2017**

Portant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016



DEUXIÈME DÉCISION – Affectation du résultat

L'Associé Unique décide d'affecter le **bénéfice de l'exercice** s'élevant à **+ 437.352,61 euros**, comme suit :

Origine de l'affectation :

- Bénéfice de l'exercice, la somme de **+ 437.352,61 euros**
 - Augmenté du solde du compte « Report à nouveau », soit la somme de 71.431,10 euros
- 508.783,71 euros

Affectation :

- En totalité au compte « Autres réserves », soit la somme de 508.783,71 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres s'élèvent à la somme de **875.450,70 euros** au 31 décembre 2016.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende depuis la constitution de la société.

Certifiée conforme

Monsieur Frédéric GATTEPAILLE
Président


SAS 2 L E
Capital 10 000 euros - RC NIORT 799 049 689
Route des Ecoles
79220 SAINTE OUENNE

GREFFE

Commissariat aux comptes

Expertise comptable

Social

Fiscal

Gestion

Formation

Conseil

SASU 2 LE

Société anonyme par actions simplifiée à associé unique au capital de 10 000 €
Siège Social : 20 route des Ecoles
79220 SAINTE OUENNE

N° SIRET : 799 049 689 00018

Code APE : 6420Z

RCS NIORT: 799 049 689

Associés Poitiers

Anne David

Jean-Paul Deranlot

Franck Fortin

Marielle Gargouil

Michel d'Hérouville

Christine Janet

Nicolas Jarry

Dominique Jourde

Jean-Paul Moinard

Philippe Renouf

Associés autres sites

François-Xavier Andrault

Pascal Angeloni

Karine Avrard

Jean-Luc Bardet

Hélène Brailard

Pascal Da Costa

Philippe Germon

Frédéric Mielcarek

Sylvie Raby

Didier Savattier

Associé service social

Benjamin Bibard

● Poitiers

16 rue du Pré Médard

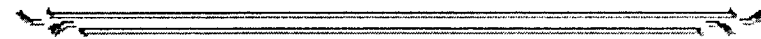
BP 25

86281 Saint-Benoît Cedex

Tél : 05 49 88 83 81

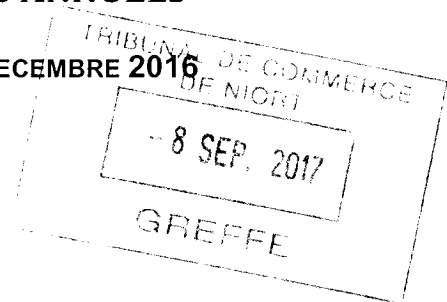
Fax : 05 49 55 13 11

www.duo-solutions.fr



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016



A l'associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- ◆ le contrôle des comptes annuels de la société 2 LE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ◆ la justification de nos appréciations ;
- ◆ les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

S...



.../...

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Compte tenu de l'activité de holding de la société, nous nous sommes attachés plus particulièrement au contrôle des titres de participation ainsi que des créances rattachées. Nous n'avons, dans ce cadre, pas relevé d'élément de nature à remettre en cause l'évaluation des titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

U.

.../...

.../...

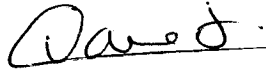
III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Poitiers, le 15 juin 2017

Pour la SARL DUO SOLUTIONS AUDIT,



Christine JANET,
Commissaire aux comptes



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/12/16 Durée 12 mois			Clôture au 31/12/15 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	2 984 309	152 188	2 832 121	2 528 640
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	52 188	52 188		
FRAIS D'ETABLISSEMENT	52 188	52 188		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	2 932 121	100 000	2 832 121	2 528 640
PARTICIPATIONS	2 789 130	100 000	2 689 130	2 429 130
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	142 991		142 991	99 510
ACTIF CIRCULANT	103 942		103 942	111 838
CREANCES DIVERSES (3)	65 899		65 899	85 122
DISPONIBILITES	36 920		36 920	25 614
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	1 122		1 122	1 101
TOTAL GENERAL	3 088 251	152 188	2 936 063	2 640 478
		Vise par le commissaire aux comptes		
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/12/16 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/15 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	875 450	430 272
CAPITAL	10 000	10 000
RESERVES	332 949	132 949
RESERVE LEGALE	1 000	1 000
AUTRES RESERVES	331 949	131 949
REPORT A NOUVEAU	71 431	
RESULTAT DE L'EXERCICE	437 352	271 431
PROVISIONS REGLEMENTEES	23 717	15 891
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>875 450</i>	<i>430 272</i>
DETTES (1)	2 060 612	2 210 206
DETTES FINANCIERES (2)	1 979 972	2 203 309
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	1 975 784	2 117 602
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	4 188	85 707
DETTES D'EXPLOITATION	6 001	6 896
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	6 001	6 896
DETTES DIVERSES	74 639	
ETAT : IMPOTS SUR LES BENEFICES	74 639	
TOTAL GENERAL	2 936 063	2 640 478
(1) Dont à plus d'un an	1 811 290	1 955 844
Dont à moins d'un an	249 322	254 362
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		

visé par le commissaire
aux comptes



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/12/16 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/15 Durée 12 mois
CHARGES D'EXPLOITATION	9 479	25 884
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	9 479	8 603
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		(115)
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS		17 396
RESULTAT D'EXPLOITATION	(9 479)	(25 884)
PRODUITS FINANCIERS	460 000	310 044
PARTICIPATIONS	200 000	200 000
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS		44
REPRISES SUR PROVISIONS	260 000	110 000
CHARGES FINANCIERES	15 665	24 187
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	15 665	24 187
RESULTAT FINANCIER	444 334	285 856
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	434 854	259 972
CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 826	7 826
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	7 826	7 826
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(7 826)	(7 826)
IMPOTS SUR LES BENEFICES	(10 324)	(19 285)
<i>Total des produits</i>	<i>460 000</i>	<i>310 044</i>
<i>Total des charges</i>	<i>22 647</i>	<i>38 612</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	437 352	271 431
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées	200 000	200 044

Visé par le commissaire
aux comptes

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Il est rappelé que suite à l'acquisition des titres de participation de la société BONNEAU ET SES FILS en décembre 2013 et une distribution exceptionnelle de dividendes de BONNEAU ET SES FILS d'un montant de 600 k€, une provision pour dépréciation des titres BONNEAU ET SES FILS avait été constituée pour un montant de 600 k€.

Cette provision a été reprise en partie à hauteur de la variation des capitaux propres de BONNEAU ET SES FILS, soit 260 k€ sur l'exercice.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Il s'agit de frais d'établissement qui ont été amortis sur 3 ans.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat incluant les honoraires et les frais d'actes. Les frais d'acquisition font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 10 000 actions de 1 euro.

Fonds commercial**Néant****Immobilisations**

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	52 188			52 188
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières - titres	2 789 130			2 789 130
Immobilisations financières - créances	99 510	43 481		142 991
	2 940 828	43 481		2 984 309

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	52 188			52 188
Immobilisations corporelles				
	52 188	(*)		52 188

(*) Dont dotation : . linéaire
. dégressive
. exceptionnelle

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	15 891	7 826		23 717
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Dépréciations de l'actif immobilisé	360 000		260 000	100 000
Dépréciations de l'actif circulant				
	375 891	7 826 (*)	260 000 (*)	123 717

(*) Dont : . exploitation
. financier 260 000
. exceptionnel 7 826

Biens pris en crédit-bail**Néant**

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	142 991		142 991
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation			
Créances diverses	65 900	65 900	
Charges constatées d'avance	1 123	1 123	
	210 013	67 022	142 991

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	19 940	19 940		
Emprunts bancaires (1)	1 955 844	144 553	528 322	1 282 968
Emprunts & dettes financières divers (2)	4 188	4 188		
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	6 001	6 001		
Dettes diverses	74 639	74 639		
Produits constatés d'avance				
	2 060 613	249 322	528 322	1 282 968

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				19 940
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice				-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice				143 852
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				4 188

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer et les charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement **Néant**

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires **Néant**

Ventilation de l'effectif moyen **Néant**

Rémunérations des dirigeants

Aucune rémunération n'est allouée aux mandataires sociaux.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Amortissements dérogatoires sur frais d'acquisition titres BONNEAU ET FILS	7 826	-

Intégration fiscale

Le groupe fiscal est composé de la société avec sa filiales BONNEAU ET SES FILS

La société mère conserve l'économie d'impôt générée par le déficit d'une filiale jusqu'au retour à une situation bénéficiaire ; elle comptabilise un produit puis une charge.

Une provision pour impôt est constituée lorsque le risque de restitution apparaît probable.

Le produit d'impôt sur les sociétés est comptabilisé en diminution du poste "Impôt sur les bénéfices".

Le produit d'impôt sur les sociétés se décompose ainsi :

- déficit de la société mère imputé sur le bénéfice d'ensemble	-10 324
--	---------

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	-7 715
- Impôt concernant le résultat exceptionnel	-2 609
	<u>-10 324</u>

Situation fiscale latente

La société dispose d'un déficit fiscal reportable de 89 € antérieur à l'intégration fiscale.

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement des titres de la SAS BONNEAU ET SES FILS).

Engagements financiers	Néant
-------------------------------	--------------

Vise par le commissaire
aux comptes

Entreprises liées

SAS BONNEAU ET SES FILS

Participations	2 789 130
Créances rattachées à des participations	142 991
Prêts	-
Créances d'exploitations diverses	65 682
Emprunts et dettes financières divers	-
Produits de participation	200 000
Autres produits financiers	-
Charges financières	-

S.A.S BONNEAU ET SES FILS
20 ROUTE DES ECOLES
79220 SAINTE OUEENNE
R.C.S NIORT 026 880 021

Filiales & participations à plus de 50 %

Capital	192 000
Capitaux propres autres que le capital	1 945 502
Quote-part du capital détenu	100 %
Valeur brute des titres détenus	2 789 130
Valeur nette des titres détenus	2 689 130
Prêts et avances consentis	142 991
Cautions & avals donnés	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	6 069 926
Résultat du dernier exercice clos	480 160
Dividendes encaissés	200 000

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

Visé par le commissaire
aux comptes

Société 2 L E

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 10.000,00 euros
Siège social : Route des Ecoles – 79220 SAINTE OUENNE
799 049 689 – RCS NIORT

POUVOIR

Je soussigné, **Monsieur Frédéric GATTEPAILLE**,
Demeurant au 68, Chemin de la Pierredière à Sainte Ouenne (79220) ;

Agissant en qualité de **Président** de la Société « **2 L E** », Société par actions simplifiée, sus-désignée en-tête des présentes ;

Donne pouvoir par les présentes à **Maître Nicolas GOIMIER**, avocat associé de la SCP D'AVOCATS TEN FRANCE, située au 23, rue Victor Grignard, Pôle République, secteur 2, BP 1074, 86061 POITIERS Cedex 9, de pour moi et en mon nom faire au Tribunal de commerce de **NIORT (79)**, tous dépôts, immatriculations, modifications et radiations au Registre du Commerce et des Sociétés concernant ladite Société,

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

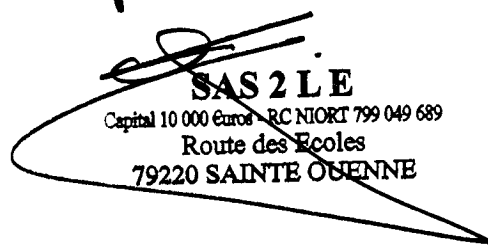
Fait à Sainte Ouenne (79),
Le 30 juin 2017

Monsieur Frédéric GATTEPAILLE

Président

(Faire précéder la signature de la mention écrite « Bon pour pouvoir »)

Bon pour pouvoir


SAS 2 L E
Capital 10 000 Euros - RC NIORT 799 049 689
Route des Ecoles
79220 SAINTE OUENNE